

# Vestas va livrer 40 turbines au parc éolien Khalladi

**Vestas vient de signer un contrat ferme et inconditionnel pour la fourniture de 40 turbines destinées au parc éolien de Jbel Khalladi dans la région de Tanger. Leur livraison est prévue au 2<sup>e</sup> trimestre 2017.**

**V**estas fournira 40 turbines à Acwa Power pour le projet de parc éolien de 120 MW de Jbel Khalladi, dans la région de Tanger. La société espagnole vient de rendre public un communiqué dans lequel elle explique que cette fourniture s'inscrit dans le cadre d'un contrat ferme et inconditionnel qu'elle vient de signer avec son donneur d'ordre. «En plus de la fourniture de turbines, cet accord comprend un contrat de services de 20 ans pour garantir des performances optimales au parc éolien», indique la compagnie. Pour l'instant, Vestas ne dévoile pas le montant de ce marché. En revanche, elle indique que la livraison des turbines est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année prochaine. La mise en service des turbines, elle, est programmée pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2017. «C'est la première commande marocaine de Vestas depuis 2000. Ce projet représente un grand pas en avant pour nous. Nous continuons de travailler dur pour assurer une présence plus forte de Vestas dans ce pays et contribuer au développement de son industrie éolienne», a déclaré Marco Graziano, président de Vestas Méditerranée.

Depuis sa création, Vestas a fourni 57.300 turbines éoliennes dans 75 pays. Ce qui permet la réduction de 82 millions de tonnes d'émission de carbone par an. La compagnie se targue d'avoir installé 50% de mégawatts de plus que n'importe quel autre concurrent et plus de 75 GW de capacité cumulée de production. La société emploie 21.500 personnes. Pour rappel, le parc éolien Khalladi est l'un des premiers projets privés du pays montés dans le cadre de la loi 13-09 sur les énergies renouve-

La mise en service des turbines est prévue pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2017.



Depuis sa création, Vestas a fourni 57.300 turbines éoliennes dans 75 pays.

lables. Cette loi autorise les producteurs privés à vendre de l'électricité directement aux clients raccordés aux réseaux électriques de haute et moyenne tensions, essentiellement des sociétés industrielles. C'est également le premier projet de la BERD et de BMCE Bank dans les énergies renouvelables qui s'appuie sur des accords d'approvisionnement commerciaux, sans soutien de l'État. Le prêt de la BERD et de BMCE Bank of Africa couvrira ainsi plus de 77% du coût du projet estimé à 163

millions d'euros. Le reste sera mobilisé notamment par la société de projet, constituée d'un consortium détenu à hauteur de 70% par Acwa Power et 25% par ARIF, fonds spécialisé dans les infrastructures en Afrique du Nord et subsahariennes et géré par Infra Invest, fonds d'investissement focalisé sur l'Afrique du Nord et relevant de RMA Capital ([www.lematin.ma](http://www.lematin.ma)). Les 5% restants sont détenus par UPC Renewables North Africa. ■

Abdelhafid Marzak

## Ciments du Maroc améliore son chiffre d'affaires de 4,1%

**L**es ventes de Ciments du Maroc (CIMAR) ont progressé au 1<sup>er</sup> semestre. Le cimentier enregistre une hausse de 4,1% sur un an de son chiffre d'affaires opérationnel, à un peu plus de 2 milliards de DH. «Les ventes de ciment en volume de Ciments du Maroc et de sa filiale Industaha sont restées quasiment stables, avec un recul de 0,5% comparativement au premier semestre 2015, la consommation nationale de ciment ayant enregistré quant à elle une progression de 1,7%. Par ailleurs, le résultat semestriel est positivement impacté par une hausse des volumes de vente de l'activité matériaux pour le béton prêt à l'emploi et pour les granulats par rapport à 2015», explique la société dans un communiqué.

L'excédent brut d'exploitation est pour sa part en progression de 15,7%, à 928 millions de DH, en conséquence de l'amélioration des coûts de production. La baisse du résultat financier, induite par celle des dividendes reçus des diverses participations de Ciments du Maroc, impacte le résultat net en ligne avec celui enregistré au premier semestre 2015. Ce dernier ne progresse que de 0,5% par rapport à la même période de l'année précédente à 503 millions de DH. Par ailleurs, la capacité d'autofinancement ressort en augmentation de 4,8% pour s'établir à 765 millions de DH. ■

A.M.



Le chiffre d'affaires de CIMAR s'est établi à un peu plus de 2 milliards de DH au 1<sup>er</sup> semestre 2016.